



COMMUNIQUE AUTONOME

Villeneuve-Loubet, le 13 janvier 2016

Emplois supérieurs de direction : **Dernière réunion avant le passage des textes en Conseil Supérieur FPT**

Les Autonomes, représentés par Xavier BOY et Frédéric DUJARDIN, ont participé hier à une nouvelle réunion sur les ESD en présence notamment du Préfet PREVOST (Directeur de la DGSCGC) et de Monsieur MARION (Direction des SP de la DGSCGC).

Après nous avoir présenté ses vœux et être revenu sur les situations dramatiques auxquelles les secours ont dû faire face durant l'année 2015, le Préfet PREVOST s'est longuement exprimé sur le projet ESD, rappelant les enjeux de la fonctionnalisation et de la mobilité (qui pourrait être de 5 ans renouvelable 1 fois). **Le Directeur de la DGSCGC nous a rappelé le calendrier serré puisqu'à la demande du Ministre, ces textes devront être applicables cette année. La DGSCGC entend bien respecter cette condition d'application.**

Puis le Directeur Marion a fait état des ultimes observations reçues depuis la dernière réunion du 15 décembre.

Hormis une remarque de la CGT concernant l'accès externe au grade de contrôleur à l'identique des autres filières, SNSPP-FO a monopolisé la parole brillant par son incapacité à comprendre ce qui nous était proposé !

Merci à eux, nous avons perdu notre temps....

Concernant la période transitoire de mise en place de cette réforme, la DG nous a informés que le Conseil d'Etat avait indiqué, lors du passage des textes sur la clause de revoyure sur la refonte destructrice de notre filière, que celle-ci devait être la plus courte possible : 7 ans étant complètement ubuesque !

L'ensemble de nos remarques ont été formulées dans les réunions précédentes et formalisées par de nombreuses modifications à notre initiative ! (NB : nous n'avons eu connaissance d'aucune modification venant des représentants des cadres comme Avenir-Secours, l'ANSDIS ou même la FNSPF !)

Au niveau de la DGSCGC le dossier est clos, il nous restera les amendements possibles au CSFPT. Instance dans laquelle les Autonomes siègent...

FEDERATION
AUTONOME
SPP-PATS

285 avenue des Maurettes
06270 Villeneuve Loubet

Tel : 04 93 34 81 09
Fax : 04 93 29 79 98
secretariat-autonome@orange.fr

Affiliée à la FA-FPT

Construire ensemble, défendre vos droits : l'engagement AUTONOME